

Club montagnard Rumillien

Ecole de ski du samedi matin

Le Club Montagnard Rumillien organise depuis maintenant 4 ans, en plus des cours habituels du dimanche matin, des sessions de cours de ski à Margeriaz (73).

Ceux-ci sont destinés à des skieurs et surfeurs débutants, enfants et adultes, ainsi qu'aux enfants se préparant jusqu'au niveau de la 3ème étoile, et ce ne sont pas moins de 99 élèves qui prennent chaque samedi matin la route des Bauges en direction de Margeriaz, et ce depuis le samedi 8 janvier 2011.

12 moniteurs bénévoles, 1^{er} et 2^e degré, encadrent 11 cours de ski alpin et 1 cours de surf.

Les cours démarrent à 9h45 et se terminent à 12h30. Les conditions météo ont été à ce jour tout à fait favorable, exception faite du samedi 22 janvier, assorties à cela d'un enneigement de qualité avec un domaine skiable parfaitement préparé par le service des pistes de Margeriaz. Margeriaz dont l'Hebdo des Savoie se faisait l'écho dans son dernier numéro en écrivant que c'était le site bénéficiant du meilleur enneigement naturel de France... ce qui est ma foi vrai !

Ces cours du samedi se sont poursuivis jusqu'au samedi 12 février, soit 6 séances au terme desquelles, les débutants ont passé leur petit concours.



A l'annonce des résultats.

Viendra ensuite l'épreuve tant redoutée pour la plupart de ces jeunes sportifs, du passage des flocons, étoiles (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} étoile) et surf 1, au Grand-Bornand : ce sera ce samedi, 19 février 2011.

Un ultime cours sera dispensé le samedi matin afin de parfaire les pos-

tures et corriger les derniers défauts. Le Club Montagnard Rumillien connaît, chaque année, dans cet exercice un taux de réussite assez exceptionnel mettant en valeur, outre les qualités des apprentis skieurs et surfeurs, la valeur de son école de ski et de ses enseignants.

Boxing-club

Chacun son combat

Judei dernier, l'atmosphère du boxing-club rumillien s'est chargée en émotion. Pour une fois, les gants et la sueur furent remplacés par un souffle de générosité, d'affection, tout ça pour l'association « Epilepsie sortir de l'ombre ».

En effet, et grâce à l'intervention de Christian Heison, le jeune Thibaut Godart, atteint de cette maladie qui le coupe du monde un peu plus chaque jour, a été reçu avec les honneurs par le boxing-club Rumillien. « Nous avons apprécié cette invitation » commentait le père de Thibaut « car à l'image des boxeurs, notre fils mène aussi, son combat seul face à la maladie ».

Depuis plus de dix ans, ses parents sont confrontés à des crises devenues quotidiennes. Et de plus en plus violentes. Aucun traitement n'y fait. « Nous sommes dans ces cas extrêmes, complexes où aucune solution n'est trouvée, aucun remède n'existe » commentait Fabrice Godart. Un quotidien perturbé, auquel toute la famille et l'entourage fait bloc.

Afin de marquer son soutien à Thibaut, et à sa famille, Sébastien Madani dédicacé ses gants de boxe. La joie pouvait se lire sur Thibaut. Un chèque fut remis à l'association.



"Coco" dédicace ses gants pour thibaut.

« C'est une modique somme, mais nous tenions à apporter notre témoignage et notre solidarité envers Thibaut, et votre association » commentait Jimmy Madani.

Prochain grand rendez-vous pour l'association, se sera le dimanche 17 avril à 12h30 pour un repas concert.

Arthur Jorka vous propose de venir revivre les meilleurs moments en compagnie de Joe Dassin.

Pour retrouver plus de renseignements ou contacter l'association Epilepsie Sortir de l'Ombre, Le Parmand, 74150 Moye ou sur internet à www.epilepsiesortirdelombre.fr



Beaucoup d'émotion lors de cette réception.

Commerce

De Julie à Marie-Antoinette



Les bouquets du jardin de Lili Rose ont changé de mains.

Passation de flambeau, ou plutôt de bouquet, au « Jardin de Lili Rose » ! Depuis le 1^{er} janvier, ce n'est plus Julie Féménia qui en est la « gardienne ». Elle a, en effet, cédé son commerce de fleurs à Marie-Antoinette Antunes qui a repris l'intégralité des activités, y compris le dépôt de colis.

Non pas que Julie en ait eu assez des fleurs et du commerce ! Mais la venue prochaine d'un second enfant a un peu précipité les choses. Et la dynamique présidente de l'Union Commerciale (maintenant démissionnaire, forcément !) a décidé d'explorer d'autres domaines.

Marie-Antoinette n'est pas une débutante dans le monde des fleurs, loin de là. Originnaire de Vallières, elle a fait ses armes avec Agnès Bastien

Association

Erwan à la caserne des pompiers de Rumilly

Erwan, jeune garçon de 5 ans atteint de la Neurofibromatose de Recklinghausen, habitant Boussy, vous, comme beaucoup d'enfants de son âge une passion pour les camions rouges et le « pin-pon » de leur sirène. C'est pourquoi l'association Erwan a voulu lui offrir une petite visite chez les pompiers de Rumilly. Histoire de voir les choses en plus grand. C'est donc samedi 5 février que la surprise a pu se réaliser grâce à Chloé Belot, pompier volontaire qui fut son guide. Erwan fut très curieux. Il a pu découvrir les véhicules de secours petits et grands, sans oublier la grande échelle. Des explications et des conseils ont pu lui être donnés chaleureusement pour son plus grand plaisir. Il a même assisté au départ de l'équipe de garde qui n'a pas manqué (à la demande de Chloé) de faire rugir la sirène. Il a tenu à visiter toutes les pièces de la caserne, en passant par la salle de sport, la salle de repos et les salles de cours. Erwan a appris des choses formidables mais cette visite lui aura surtout donné l'envie de devenir pompier « pour jouer avec les camions » a-t-il dit. Mais il devra attendre ses 11 ans, comme tous les garçons et filles désirant devenir jeunes sapeurs-pompiers. Cette après-midi s'est terminée par un bon goûter afin de reprendre des forces après toutes ses émotions. Mais Erwan fut bien triste de devoir laisser partir sa nouvelle idole. Il garde un très bon souvenir de cette journée et ne s'est d'ailleurs pas privé de prendre un livre sur les pompiers lors de son passage à la bibliothèque.

Un grand merci à Chloé Belot pour avoir consacré une partie de son temps libre et pour avoir fait rêver Erwan. L'association Erwan remercie les



La découverte des pompiers.

pompiers de Rumilly d'avoir permis cette visite. Elle vous informe qu'elle participera aux Journées Nationales de la Neurofibromatose qui se tiendront les 25 et 26 mars à Seyssins. A cette occasion, des conférences thématiques, des informations sur la relation parent-enfant et des échanges conviviaux entre les participants favorisant la prise en compte de la maladie au niveau des instances nationales. L'association Erwan sera donc un partenaire majeur de cette manifestation et échangeera avec d'autres associations permettant ainsi aux membres de l'Albanais de passer un week-end au service des personnes touchées par cette maladie.

Pour les personnes désirant plus d'informations, vous pouvez contacter l'association Erwan par email (association.erwan@yahoo.fr) ou par téléphone au 04 50 52 50 41.

En bref

COMITÉ DES FÊTES DE RUMILLY

Assemblée générale ordinaire du vendredi 4 mars

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité des Fêtes de Rumilly se tiendra le vendredi 4 mars à partir de 20h à la

Maison des Associations pour traiter de l'ordre du jour ci-dessous :

- Rapport moral 2010 ;
- Rapport financier 2010 ;
- Prévisionnel d'activités 2011 ;
- Renouvellement du 3^e tiers du conseil d'administration ;
- Appel à nouveaux membres ;
- Questions diverses.

F**Formulaire individuel
de demande pour
frontalier**Tous nos formulaires sur : www.ge.ch/etrangers-confederesRÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département de la sécurité, de la police et de l'environnement
Office cantonal de la population
Service Étrangers et ConfédérésRoute de Chancy 88 - 1213 Onex
Case postale 2652 - 1211 Genève 2Tél : 022 546 48 88
E-mail : prisedemploi-g.ocp@etat.ge.chFormulaire à compléter intégralement (en CARACTÈRES D'IMPRIMERIE) et à **ENVOYER** daté et signé en 2 exemplaires.**Genre de demande**

- Prise d'emploi Assentiment Changement de canton
 Renouvellement Activité accessoire
 Indépendant Changement d'employeur

Type de livret

- Longue durée (+ 12 mois)
 Courte durée (- de 12 mois)
 Courte durée (+ 3 mois ; max. 4 mois)

Bénéficiaire

1. Nom(s) _____ 2. Prénom(s) _____
3. Nom(s) de célibataire _____ 4. Date de naissance (jj/mm/aaaa) _____
5. Nationalité _____ 6. Sexe Féminin Masculin
7. Etat civil célibataire marié séparé divorcé veuf
date et lieu de l'événement _____
8. Nom et prénom du père _____
9. Nom de jeune fille et prénom de la mère _____
10. Autorisations précédentes en Suisse (date(s), lieux) _____
11. Adresse à l'étranger _____
12. Commune _____ 13. Numéro postal _____
14. Passeport valable au (ou copie recto/verso d'une pièce d'identité pour ressortissants UE/AELE) (jj/mm/aaaa) _____
15. Adresse à Genève (en cas de résidence durant la semaine) C/O _____ App. n° _____
Rue et n° _____ Localité _____ NPA _____

Conjoint

16. Nom de célibataire _____ 17. Prénom(s) _____
18. Date de naissance (jj/mm/aaaa) _____ 19. Nationalité _____
20. Travaille-t-il (elle) à Genève ? Si oui, raison sociale et adresse de l'employeur _____

Revenus

- Salarié Indépendant (cocher ce qui convient)

21. Entreprise / raison sociale _____ 22. Branche économique _____
23. Adresse / Téléphone _____ / _____
24. Engagé en qualité de _____ 25. Durée hebdomadaire de travail _____
26. Adresse professionnelle à Genève _____
27. Lieu de travail _____ 28. Salaire brut _____
29. Durée exacte du contrat de travail : du (jj/mm/aaaa) _____ au (jj/mm/aaaa) _____ Durée indéterminée
30. Adresse e-mail _____ 31. Mandataire _____

Genève, le _____
Timbre et signature
de l'employeur _____Signature du bénéficiaire
(ou du représentant légal) _____

Espace réservé au SEC

Quittance # _____ Code SYMIC : _____ Collaborateur : _____ Timbre et signature _____

- Instructions à l'usage des utilisateurs du formulaire F -

DEMANDES D'AUTORISATION DE TRAVAIL

Procédure L'employeur adresse les pièces justificatives au SEC

🌐 **Pour les ressortissants d'Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Suède (UE20)**

Pièces justificatives

- Le présent formulaire dûment complété, daté et signé
- 2 photos format passeport (*inscrire les noms et prénoms aux versos*)
- 1 copie d'une pièce d'identité en cours de validité (*recto/verso si carte d'identité*)
- le justificatif du paiement de l'émolument en mentionnant le nom de l'employeur et du bénéficiaire.

Infos pratiques Le bénéficiaire peut débiter son activité dès l'envoi du dossier complet au SEC.
L'employeur sera tenu au courant de la suite donnée à sa demande dans les meilleurs délais.

🌐 **Pour les ressortissants d'Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République Tchèque (UE8)**

Pièces justificatives

- Le présent formulaire dûment complété, daté et signé
- 2 photos format passeport : (*inscrire les noms et prénoms aux versos*)
- 1 copie d'une pièce d'identité en cours de validité (*recto/verso si carte d'identité*)
- un justificatif officiel de domicile en France voisine (*Mairie, EDG, GDF ou Lyonnaise des Eaux*)
- un curriculum vitae
- une copie des diplômes et certificats de travail
- le formulaire "nous cherchons" de l'Office cantonal de l'emploi.

Infos pratiques La demande sera transmise au Service de la main-d'œuvre étrangère par nos soins.
L'employeur sera tenu au courant de la suite donnée à sa demande dans un délai de six à huit semaines. Dans l'intervalle, le bénéficiaire n'est pas autorisé à travailler.

Complément pour les ressortissants extra-européens

- 1 copie du passeport national valable (les cartes d'identité ne sont pas acceptées)
- Le justificatif officiel de domicile en France voisine doit attester d'un séjour de plus de 6 mois
- Ajouter une copie du titre de séjour étranger (*séjour permanent*)

CHANGEMENT D'EMPLOYEUR / DEMANDE D'ACTIVITE ACCESSOIRE

Procédure L'employeur adresse les pièces justificatives au SEC

🌐 **RESSORTISSANTS CE/AELE (UE20 et UE8)**

Pièces justificatives

- Le présent formulaire dûment complété, daté et signé
- Le livret de l'intéressé
- 1 photo format passeport (*inscrire les noms et prénoms au verso*)
- 1 certificat de fin des rapports de service (*formulaire R*) fourni par le dernier employeur
- le justificatif du paiement de l'émolument mentionnant le nom de l'employeur et du bénéficiaire.

Infos pratiques Tout changement d'employeur, du siège de l'entreprise ou de l'adresse professionnelle, de même que de l'adresse à l'étranger doit être annoncé au SEC au plus tard dans les 14 jours qui suivent le changement.
Les demandes de passage à une activité lucrative indépendante doivent parvenir au SEC **avant** le début de l'activité, laquelle ne peut commencer avant réception de notre accord formel.

🌐 **RESSORTISSANTS EXTRA-EUROPÉENS**

Pièces justificatives

- Le présent formulaire dûment complété, daté et signé
- Le livret de l'intéressé
- 1 photo format passeport (*inscrire les noms et prénoms au verso*)
- 1 certificat de fin des rapports de service (*formulaire R*) fourni par le dernier employeur ou la lettre d'accord de l'employeur principal en cas de demande d'activité accessoire.

Infos pratiques L'employeur sera tenu au courant de la suite donnée à sa demande dans un délai de six à huit semaines. Dans l'intervalle, le bénéficiaire n'est pas autorisé à travailler.

RENOUVELLEMENT

Les employeurs des titulaires de livrets frontaliers (G) recevront un avis d'échéance dans les 2 mois qui précèdent l'échéance du permis.
Se conformer aux instructions données.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Utiliser le formulaire C en se conformant aux instructions données en page 2.

OBLIGATIONS

Tout changement survenu (changement d'adresse, d'employeur, état civil) doit être annoncé au SEC dans les 14 jours.

L'employeur annonce au SEC la fin des rapports de service avec ses employés au moyen du formulaire R.

En signant ce formulaire F, le bénéficiaire et l'employeur certifient que les indications sont complètes et conformes à la réalité et qu'ils se savent liés par leurs déclarations.

COORDONNÉES BANCAIRES

Banque bénéficiaire : Banque Cantonale de Genève / CCP 12-1-2

Compte courant : Z 3285.51.32

Rubrique : Office cantonal de la population / SEC

Motif versement : *Nom, Prénom, Date de naissance* de la personne concernée et *Type de prestation* payée.

Clearing : 788

IBAN : CH21 0078 8000 Z328 5513 2

Code SWIFT : BCGEGHGGXXX